

commission puisse prendre en considération les représentations qui pourraient lui être faites à ce sujet.

La section 36 étant lue, ladite section est adoptée.

La section 37 étant lue, sur division, il est

Ordonné: De la biffer.

Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE,

Le Conseil s'ajourne.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

RENE BAUSET,
Asst. Greffier de la Ville.

COMMISSION DES MARCHES

Compte-rendu de l'Assemblée du 22 mars

Sont présents: MM. les échevins Lévy, président, Couture, Bumbray, Robillard, Turner, Paquin et Ricard.

—Soumise et lue une lettre de M. François Séguin, demandant à louer l'étal à légumes No 37 à l'extérieur du marché Saint-Antoine.

Résolu: D'acquiescer à cette demande.

—Soumise et lue une lettre de M. Adolphe Roy, boucher, locataire de l'étal No 20 dans le marché Saint-Laurent, demandant la permission de construire une glacière dans son étal, conformément à la résolution adoptée antérieurement à cet effet.

Résolu: Que soit accordé à M. Roy la permission demandée et que ces travaux soient exécutés avec l'approbation du surintendant.

—Soumise une lettre de M. Joseph Cusson, boucher, locataire des étaux 58 et 60 dans le marché Bonsecours, demandant certaines améliorations dans ses étaux.

Résolu: Que M. Cusson soit informé que cette Commission regrette de ne pouvoir se rendre à sa demande.

—Soumise une lettre de M. D. Seath, secrétaire de la Commission du Havre, fixant à vendredi prochain, le 24 courant, à 3 heures p.m., l'entrevue demandée par cette Commission, au sujet de la construction d'un marché à beurre et à fromage sur les quais.

Résolu: Que cette lettre soit reçue et acceptée, et que les membres de la sous-commission nommés à ce sujet soient priés de bien vouloir s'y rendre.

—Soumise et lue une lettre de M. J. M. Spaidal, surintendant de la compagnie du Pacifique Canadien, demandant le remboursement d'une somme de \$163.92 en compensation des pertes subies par le manque d'accommodation et du loyer payé à la Ville, sur les remises débarcadères et l'étable détruites par l'incendie du 3 mai dernier, au marché à bestiaux de l'Est.

Résolu: De prier les avocats de la Ville de bien vouloir donner leur opinion sur la question de savoir si, d'après les dispositions du bail passé entre la Ville et ladite compagnie du Pacifique, la Ville peut payer une réclamation de cette nature.

—M. Leguerrier, surintendant du Département de l'Incineration, se présente devant la Commission au sujet de l'enlèvement des déchets autour du marché Bonsecours.

Résolu: De laisser cette question entre les mains des surintendants des marchés et de l'incinération, pour qu'ils s'entendent avec les bouchers, à l'effet de faciliter l'enlèvement des déchets aux heures, et de la manière qu'ils croiront devoir adopter.

—L'Association des Bouchers, représentée par M. J. Lamoureux, président, M. Leduc et plusieurs autres, se présente devant la Commission et demande que le règlement des marchés soit amendé de manière à accorder les licences d'étaux privés de boucher du 1^{er} mai au 1^{er} juin seulement; à ce que la distance d'un étal à l'autre soit de 100 verges, etc., etc., et de plus, demandé est faite de sévir contre les cultivateurs commerçants faisant le commerce de viande à leur préjudice.

Après avoir entendu les explications données par les membres de ladite Association, M. le président remercie la

Light Committee in order that said committee may consider the representations to be made to them in this connection.

Section 36 being read, the same was agreed to.

Section 37 being read, the same was, on division,

Ordered: To be strck.

On motion, of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. CLEARIHUE,
The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,
Asst. City Clerk.

MARKET COMMITTEE

Report of Meeting, held the 22nd of March.

Pre-ent: Ald Lévy, chairman, Couture, Bumbray, Robillard, Turner, Paquin and Ricard.

—Submitted and read a letter from Mr. François Séguin, asking to rent vegetable stall No. 37. in St. Antoine market.

Resolved: To grant said request.

—Submitted and and read a letter from M. Adolphe Roy, butcher, lessee of stall No. 20 in St. Lawrence market, asking for permission to erect a refrigerator in h.s stall, as per resolution formerly adopted on this matter.

Resolved: To grant Mr. Roy the permission asked for and that said works be made with the superintendent's approval.

—Submitted a letter from Mr. Joseph Cusson, butcher, lessee of stalls 58 and 60, in Bonsecours market, asking for certain improvements to his stalls.

Resolved: That Mr. Cusson be informed that the Committee regrets not to be able to comply with his request.

—Submitted a letter from Mr. D. Seath, secretary of the Harbour Commissioners, fixing Friday next, the 24th instant at 3 o'clock p.m., for the meeting, asked for by this Committee, anent the construction of a butter and cheese market on the wharves.

Resolved: That said letter be received and adopted and that all the members of the sub-committee appointed be requested to be present.

—Submitted and read a letter from Mr. J. M. Spaidal, superintendent of the Canadian Pacific Railway Co., asking to be reimbursed the sum of \$163.92 on account of rent which the company had been compelled to pay the City by the burning down of the unloading sheds and stables at the Eastern cattle market on May 3rd last.

Resolved: To request the City Attorneys, to give their opinion as to whether by the stipulations of the lease passed between the City and the Canadian Pacific Railway Co., the corporation has the right to settle such a claim.

—M. Leguerrier, superintendent of the Incineration Department, appeared before the Committee anent the removal of refuse around Bonsecours market.

Resolved: To leave the matter in the hands of the superintendent of markets, and superintendent of Incineration; and that they meet the butchers and other lessees of said market, and arrange for the removal of refuse, in such manner as may be agreed upon.

—The butchers' Association represented by Mr. J. Lamoureux, chairman; Mr. Leduc and several others, appeared before the Committee and asked that the by-law concerning markets, be amended so that licenses be issued for butcher's private stalls from the 1st of May to the 1st of June only; also that the distance between stalls shall be 100 yards, etc. They asked moreover, that proceedings be taken against farmers selling meat and who injured butchers.

After having heard the complaints given by the members of said association, the chairman thanked the delega-